



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
2 décembre 2015

Français  
Original: anglais

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif

### Troisième session

Bangkok, 1<sup>er</sup>-3 décembre 2015

Point 12 de l'ordre du jour

### Adoption du rapport

## Projet de rapport

### Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention .....	2
A. Repenser les stratégies et politiques générales de croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable: le rôle de la productivité .....	2
B. Coopération financière régionale.....	2
C. Pays ayant des besoins particuliers .....	2
D. Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable .....	3
E. Examen de l'orientation future du sous-programme .....	3
F. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la quatrième session du Comité.....	3
II. Compte rendu des débats .....	3
A. Repenser les stratégies et politiques générales de croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable: le rôle de la productivité.....	3
B. Coopération financière régionale.....	4
C. Pays ayant des besoins particuliers .....	5
D. Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable .....	6
E. Examen de l'orientation future du sous-programme .....	7
F. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-douzième session.....	7
G. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité .....	7
H. Questions diverses.....	7
I. Adoption du rapport .....	7
III. Organisation.....	7
A. Ouverture, durée et organisation de la session .....	7
B. Participation .....	8
C. Élection du Bureau.....	8
D. Ordre du jour .....	8
Annexe	
Liste des documents .....	10

## **I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention**

### **A. Repenser les stratégies et politiques générales de croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable: le rôle de la productivité**

1. Notant le ralentissement économique récent, le Comité recommande que les pays aspirent à une croissance économique soutenue, condition nécessaire du développement et un des moyens de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique . Il reconnaît le rôle de la productivité, de l'innovation, de la connectivité et de l'infrastructure, et souligne l'importance de la stabilité macroéconomique et la nécessité de la prise en compte des nouveaux moteurs économiques en vue d'une croissance économique soutenue.

2. Reconnaisant l'importance de l'inclusivité en matière de croissance et d'opportunités ainsi que la nécessité de réduire les inégalités existantes, le Comité recommande au secrétariat de jouer un rôle actif dans la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique, en étroite collaboration avec les États membres. Il conseille au secrétariat de prendre en compte les défis et les possibilités propres à chaque pays, y compris dans l'action qu'il mène en matière de coopération et de renforcement des capacités à l'échelon régional.

### **B. Coopération financière régionale**

3. Notant le rôle central du Programme d'action d'Addis-Abeba pour la fourniture d'un cadre garantissant les moyens de mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030, et soulignant l'importance particulière des ressources financières, y compris la mobilisation des recettes nationales par une administration et des politiques fiscales efficaces, le Comité suggère que le secrétariat étudie plus avant la possibilité d'établir un forum Asie-Pacifique pour la coopération en matière fiscale de manière à soutenir le développement durable.

4. Notant l'importance de l'infrastructure physique et des technologies de l'information et de la communication pour la promotion du développement durable, le Comité met l'accent sur la nécessité de renforcer les investissements dans le domaine des infrastructures, y compris par les partenariats public-privé, et sur l'importance de la coopération régionale pour le financement de la connectivité transfrontière. À cet égard, le Comité recommande que le secrétariat facilite l'organisation de réunions périodiques pour le partage des connaissances et la coordination des politiques entre les différentes parties prenantes, y compris les gouvernements, les institutions financières, le secteur privé et la société civile.

### **C. Pays ayant des besoins particuliers**

5. Notant le caractère global du Programme à l'horizon 2030, le Comité recommande que le secrétariat renforce ses initiatives en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement en Asie et dans le Pacifique. De plus, il encourage le secrétariat à poursuivre ses initiatives en matière d'activités de recherche et d'analyse ainsi que celles permettant de dégager un consensus en vue d'appuyer les processus de développement de ces différents pays, en particulier dans les

domaines du financement pour le développement, y compris les partenariats public-privé, le financement des petites et moyennes entreprises et l'inclusion financière.

#### **D. Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable**

6. Le Comité met l'accent sur le fait que les activités et le programme de la Commission dans le domaine de la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable, y compris, en particulier, ce qui est mis en œuvre par le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable, doivent être poursuivis et renforcés avec la participation et la contribution des États membres. Ce faisant, il recommande que le Centre renforce ses réseaux par des liens avec les établissements pertinents en matière de recherche et développement agricole dans l'ensemble de la région, les organisations internationales ayant des programmes agroalimentaires connexes, et les mécanismes existants de coopération Sud-Sud.

7. Le Comité recommande que le Centre concentre ses activités de manière à appuyer l'intensification durable de l'agriculture, à renforcer la résilience du secteur agricole aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, et à soutenir le développement des chaînes de valeur plus économes en ressources pour les produits agricoles, ce qui, entre autres effets, réduit les déchets et les pertes alimentaires.

8. Le Comité appuie l'idée du transfert du Centre du sous-programme 1 (Politiques macroéconomiques et développement inclusif) au sous-programme 4 (Environnement et développement) afin d'améliorer son approche intégrée des trois dimensions du développement durable, à savoir les dimensions économique, sociale et environnementale, et de faciliter une approche holistique et systémique de l'agriculture durable dans le contexte plus large de la gestion des ressources naturelles.

#### **E. Examen de l'orientation future du sous-programme**

9. Notant que la restructuration de l'appareil de conférence de la Commission, découlant de l'application de la résolution 71/1, est encore en cours et, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale, le Comité prend acte de ce que le secrétariat inclura dans son programme de travail pour l'exercice biennal 2016-2017 des aspects relevant du financement du développement, notamment par le renforcement de la coopération et de l'intégration régionales, comme l'un des moyens de mettre en œuvre le Programme à l'horizon 2030.

#### **F. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la quatrième session du Comité**

10. Le Comité décide de tenir sa quatrième session à Bangkok en 2017.

## **II. Compte rendu des débats**

#### **A. Repenser les stratégies et les politiques générales de croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable: le rôle de la productivité**

11. Le Comité était saisi du document intitulé « Repenser les stratégies et les politiques générales de croissance économique en faveur de la réalisation

des objectifs de développement durable: le rôle de la productivité » (E/ESCAP/CMP(3)/1). Le secrétariat a présenté le document.

12. Trois experts invités ont fait de brefs exposés: M. Naoyuki Yoshino, Doyen de l'Institut de la Banque asiatique de développement; M. Jose Ramon Albert, associé de recherche principal à l'Institut philippin d'études sur le développement; et M. Upali Wickramasinghe, consultant en politique de développement agricole et de l'alimentation.

13. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Bangladesh, Chine, Fédération de Russie, Inde, Japon et Pakistan.

14. Le Comité a exprimé sa gratitude au secrétariat pour l'analyse opportune et les recommandations pertinentes contenues dans le document, notant l'accent qu'on y avait mis l'accent sur la nécessité de rendre la croissance plus inclusive afin de soutenir la demande intérieure en période de timide reprise mondiale.

15. Si la pauvreté avait sensiblement reculé au cours des dernières décennies, la région continuait de se trouver face à plusieurs grands défis en matière de développement. Il s'agissait, entre autres, de la nécessité d'accorder une protection sociale générale et un soutien aux revenus, de fournir des services publics comme l'éducation, la santé et des infrastructures rurales, de mettre en place davantage de programmes de formation professionnelle et de développement des compétences et d'assurer une plus grande inclusion financière. La région Asie-Pacifique perdait environ 50 milliards de dollars chaque année en raison des inégalités entre les sexes dans l'accès à l'emploi.

16. Le Comité a souligné que la coopération régionale aiderait les pays à instaurer une croissance économique soutenue et à parvenir au développement durable. En particulier, la région pourrait continuer de promouvoir le commerce et l'investissement, le transfert de technologie et la coopération dans le domaine fiscal. Il a également insisté sur l'importance de la réforme de la gouvernance économique et financière mondiale afin de rendre celle-ci plus représentative et lui permettre de mieux répondre aux besoins et aux intérêts des économies en développement. Il a aussi mis l'accent sur l'importance de la coopération Sud-Sud et régionale du point de vue du renforcement des capacités.

17. Prenant acte du grand nombre de questions de développement relevant des Objectifs de développement durable, le Comité a souligné l'importance des consultations avec toutes les parties prenantes sur les domaines d'action prioritaire pour réaliser les Objectifs compte tenu des difficultés et des potentialités de chaque pays. Il a été informé des initiatives prises par quelques Etats membres pour intégrer les trois piliers du développement durable dans leurs plans de développement nationaux.

18. Les économies de la région retireraient des avantages considérables de l'amélioration de leur productivité par l'innovation et la technologie. Le renforcement de la productivité, en particulier, contribuerait à la réalisation des Objectifs tout en permettant au pays d'améliorer leur productivité par de plus gros investissements à l'appui desdits objectifs.

## **B. Coopération financière régionale**

19. Le Comité était saisi du document intitulé « Coopération financière régionale: développements récents et voie à suivre » (E/ESCAP/CMP(3)/2). Le secrétariat a présenté le document.

20. Quatre experts de haut niveau invités ont fait de brefs exposés sur l'importance de la coopération entre les économies de l'Asie et du Pacifique dans le domaine fiscal: M. Anwar Shah, Directeur du Centre des économies publiques de Chengdu (Chine); M. Vito Tanzi, ancien directeur du Département des finances publiques au Fonds monétaire international; M<sup>me</sup> Kim Jacinto-Henares, Commissaire au Bureau des revenus internes (Philippines); et M. Shuanglin Lin, professeur à l'École nationale du développement et Directeur du Centre chinois pour les finances publiques de l'Université de Pékin.

21. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Australie, Bangladesh, Fédération de Russie et Japon.

22. Le Comité a félicité le secrétariat pour le travail qu'il avait accompli dans le domaine de la coopération financière régionale et souligné les aspects méritant plus ample réflexion.

23. Il a constaté que, si l'aide publique au développement demeurait essentielle, les pays en développement devaient également s'attacher à mobiliser davantage de ressources intérieures pour la réalisation du Programme à l'horizon 2030, notamment en faisant appel à leurs citoyens et à leurs entreprises. Les pays ayant des besoins particuliers se heurtaient à de plus grande difficultés pour mobiliser des moyens financiers supplémentaires pour le développement, en particulier à cause de leur vulnérabilité aux changements climatiques et aux catastrophes.

24. Pour répondre aux besoins infrastructurels de la région, il était nécessaire de promouvoir le renforcement de la coopération dans le financement des infrastructures et de soutenir l'innovation dans la fourniture des services infrastructurels en faisant appel au secteur privé, par exemple dans le cadre de partenariats public-privé.

25. Le Comité a fait des observations sur les recommandations relatives à la coopération financière régionale, notamment des propositions visant à établir des instances pertinentes dans des domaines tels que le financement des infrastructures, les problèmes fiscaux et la stabilité financière. Le secrétariat pourrait réfléchir plus avant sur ces questions, compte tenu du Programme d'action d'Addis-Abeba et des capacités dont celui-ci disposait pour soutenir les initiatives proposées.

### **C. Pays ayant des besoins particuliers**

26. Le Comité était saisi du document intitulé « Appuyer la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays ayant des besoins particuliers » (E/ESCAP/CMP(3)/3). Ce document a été présenté par le secrétariat.

27. De brefs exposés ont été faits par deux experts invités: M. Debapriya Bhattacharya, Membre émérite du Centre de concertation sur les politiques du Bangladesh et M. Kamueli Naiqama, Économiste principal au Ministère de la planification stratégique, du développement national et des statistiques de Fidji.

28. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Fidji, Kazakhstan et Sri Lanka.

29. Le Comité a réaffirmé sa volonté d'aider les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement dans leurs efforts de développement.

30. Le Comité a noté les progrès accomplis par les pays ayant des besoins particuliers dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que leurs difficultés persistantes. Il a également reconnu l'importance du Programme à l'horizon 2030, qui a été adopté récemment, dans lequel il a vu le principal guide des pays ayant des besoins particuliers pour leurs stratégies de développement et le complément de leurs programmes d'action mondiaux respectifs: le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 et les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa).

31. Le Comité a estimé que la mobilisation des ressources intérieures et la participation accrue des petites et moyennes entreprises aux activités économiques générales étaient fondamentales pour appuyer la croissance et la création d'emplois et pour renforcer la résilience économique des pays ayant des besoins particuliers. Il a noté aussi qu'il importait de promouvoir l'inclusion financière pour réduire la pauvreté et les inégalités de revenus et améliorer les niveaux de vie.

32. Pour la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030, le Comité a souligné l'importance de partenariats de développement régionaux et mondiaux, de meilleures capacités statistiques et de mécanismes efficaces d'examen et de suivi. Il a noté également la nécessité de s'attaquer aux vulnérabilités économiques, sociales et environnementales, ainsi qu'à certains problèmes mondiaux tels que les changements climatiques.

#### **D. Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable**

33. Le Comité était saisi du document intitulé « Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable » (E/ESCAP/CMP(3)/4). Ce document a été présenté par le secrétariat.

34. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Afghanistan, Azerbaïdjan, Bangladesh, Indonésie et Japon.

35. Le Comité a reconnu que la région de l'Asie et du Pacifique était confrontée à de multiples difficultés dans les domaines de l'agriculture et des systèmes alimentaires et que ces problèmes devaient être traités simultanément et dans une perspective d'ensemble, dans le contexte du Programme à l'horizon 2030.

36. Le Comité a pris note des stratégies de développement agricole durable qu'avaient adoptées certains États membres sur la base de programmes prévoyant l'intégration des changements climatiques et de la sécurité alimentaire dans la planification nationale du développement et la réduction des risques et vulnérabilités que les crises économiques et les catastrophes naturelles faisaient peser sur les populations marginalisées. Ont été notées également des initiatives régionales dans le cadre desquelles des entretiens bilatéraux portant sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et les pêches avaient été engagés entre divers pays de la région.

37. Le Comité a noté aussi que la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles était essentielle pour une agriculture durable.

## **E. Examen de l'orientation future du sous-programme**

38. Les mandats du sous-programme ayant été présentés, le Comité a été informé des activités en cours et des orientations futures possibles du sous-programme.

39. Les représentants des pays suivants ont fait des déclarations: Japon et Pakistan.

40. Le Comité a pris note de la résolution E/ESCAP/RES/71/1, intitulée « Restructurer l'appareil de conférence de la Commission pour l'adapter aux évolutions du programme de développement pour l'après-2015 ». Il a pris note également du cadre stratégique et du programme de travail pour 2018-2019, y compris l'inclusion du financement pour le développement, qui faisait l'objet d'un examen de la part du secrétariat.

## **F. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-douzième session**

41. Le Comité a entendu une présentation générale de la procédure d'examen des projets de résolution à soumettre à la Commission lors de ses sessions.

42. Le représentant des Philippines a fait une déclaration.

43. Se félicitant de l'inscription à l'ordre du jour de la question de la coopération en matière fiscale et notant l'importance de cette question pour la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba, une délégation a annoncé son intention de travailler avec d'autres États membres à un projet de résolution portant sur un forum ou réseau de coopération fiscale, qui serait proposé à la Commission à sa soixante-douzième session, en mai 2016.

## **G. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la quatrième session du Comité**

44. Le Comité a débattu de la date, du lieu et de l'ordre du jour de sa quatrième session.

## **H. Questions diverses**

45. Le représentant de l'Afghanistan a demandé que le secrétariat continue d'aider les États membres à formuler leurs politiques de développement pour la réalisation des objectifs convenus à l'échelon international.

## **I. Adoption du rapport**

46. Le Comité a adopté le présent rapport le 3 décembre 2015.

# **III. Organisation**

## **A. Ouverture, durée et organisation de la session**

47. Le Comité a tenu sa troisième session à Bangkok du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2015.

48. Le Directeur de la Division des politiques macroéconomiques et du développement a fait une déclaration liminaire. La séance d'ouverture a été aussi marquée par trois discours introductifs. Ces discours ont été prononcés par M. Yuba Raj Khatiwada, Vice-Président de la Commission népalaise de planification nationale; M<sup>me</sup> Azeema Adam, Gouverneur de la Banque centrale des Maldives; et M. Shamyrat Mustafayev, Ministre adjoint de l'économie et du développement du Turkménistan.

## **B. Participation**

49. Les représentants des pays membres ci-après ont participé à la session du Comité: Afghanistan; Australie; Azerbaïdjan; Bangladesh; Bhoutan; Cambodge; Chine; Fédération de Russie; Fidji; Géorgie; Inde; Indonésie; Iran (République islamique d'); Japon; Kazakhstan; Kirghizistan; Kiribati; Malaisie; Maldives; Mongolie; Myanmar; Népal; Ouzbékistan; Pakistan; Philippines; République de Corée; République démocratique populaire lao; République populaire démocratique de Corée; Samoa; Sri Lanka; Thaïlande; Turkménistan; et Vanuatu.

50. Ont également participé à la session les représentants des organismes des Nations Unies et institutions spécialisées suivants: Fonds des Nations Unies pour l'enfance; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; Programme des Nations Unies pour le développement; Programme des Nations Unies pour l'environnement; et Union internationale des télécommunications.

51. Les organisations intergouvernementales et autres organisations ci-après étaient représentées: Association des nations de l'Asie du Sud-Est; Commission économique eurasienne; Confédération syndicale internationale et Union européenne.

52. Les organisations de la société civile ci-après étaient représentées: ASEC Philippines; Ashoka Changemakers; Asia Pacific Forum on Women, Law and Development; Association pour l'investissement responsable et durable en Asie; Centre for Budget and Governance Accountability; Centre pour l'environnement et le développement; EquityBD; LDC Watch RRN; IBON International; Reality of Aid; et Third World Network.

## **C. Élection du Bureau**

53. Le Comité a élu le bureau suivant:

Président:	M. Yuba Raj Khatiwada (Népal)
Vice-présidents:	M <sup>me</sup> Azeema Adam (Maldives) M. Leonard Tampubolon (Indonésie)
Rapporteur:	M <sup>me</sup> Faiane Susana Laulu (Samoa)

## **D. Ordre du jour**

54. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.

4. Repenser les stratégies et politiques générales de croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable: le rôle de la productivité.
5. Coopération financière régionale.
6. Pays ayant des besoins particuliers.
7. Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable.
8. Examen de l'orientation future du sous-programme.
9. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-douzième session.
10. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la quatrième session du Comité.
11. Questions diverses.
12. Adoption du rapport.

## Annexe

### Liste des documents

Cote	Titre	Point de l'ordre du jour
<i>Distribution générale</i>		
E/ESCAP/CMP(3)/1	Repenser les stratégies et politiques générales de croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable: le rôle de la productivité	4
E/ESCAP/CMP(3)/2	Coopération financière régionale: développements récents et voie à suivre	5
E/ESCAP/CMP(3)/3	Appuyer la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays ayant des besoins particuliers	6
E/ESCAP/CMP(3)/4	Réduction de la pauvreté par l'agriculture durable	7
<i>Distribution limitée</i>		
E/ESCAP/CMP(3)/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	3
E/ESCAP/CMP(3)/L.2	Projet de rapport	12
<i>Documents d'information</i>		
E/ESCAP/CMP(3)/INF/1 (en anglais seulement)	Information for participants	
E/ESCAP/CMP(3)/INF/2 (en anglais seulement)	List of participants	2
E/ESCAP/CMP(3)/INF/3 (en anglais seulement)	Tentative programme	1